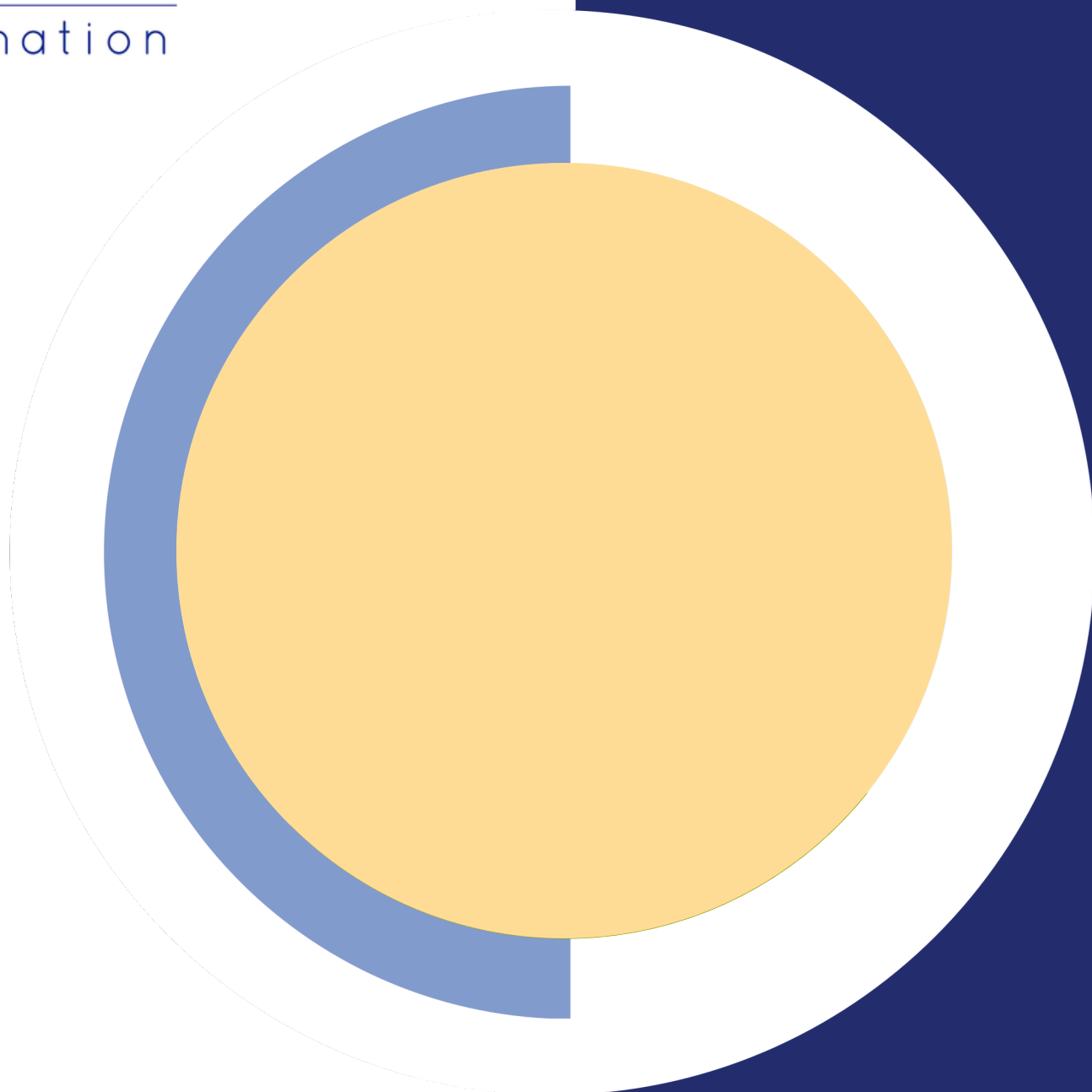




Formation

Titre professionnel -
Assistant de Vie aux
Familles



Formation

TP - Assistant de Vie aux Familles

Pourquoi suivre cette formation ?

Le titulaire du Titre professionnel Assistant de Vie aux Familles est un professionnel essentiel au maintien à domicile et au bien-être des personnes aidées. Il ou elle les accompagne dans les actes de la vie quotidienne, entretient le logement et veille à leur sécurité et à leur autonomie.

Cette formation vous permet d'acquérir les compétences attendues pour exercer un métier humain et indispensable, au cœur de l'accompagnement, de l'aide et du maintien à domicile des personnes fragilisées

Compétences attestées

- Identifier les rôles et missions des acteurs des services à la personne
- Accompagner les personnes dans les actes essentiels du quotidien
- Relayer les parents dans la prise en charge de leurs enfants à domicile
- Assister les personnes dans l'entretien de leur cadre de vie
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Utiliser les gestes et postures adéquats pour l'exercice du métier d'ADVF en toute sécurité
- Communiquer de manière professionnelle, avec bienveillance et en respectant les principes de la diversité, de l'égalité professionnelle femme/homme et du bien-vivre ensemble

Débouchés

- Assistant.e De Vie aux Familles
- Auxiliaire de vie
- Assistant.e ménager
- Agent ou aide à domicile
- Garde d'enfants à domicile

Passerelles

- Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS)
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture (DEAP)
- Insertion professionnelle immédiate possible
- Diplôme d'Etat d'accompagnant Educatif et Social (DEAES)

Prérequis et prérequis techniques

- Savoir lire, écrire et parler en langue française
- Maîtriser les 4 opérations de bases (additionner, soustraire, diviser, multiplier)
- Savoir utiliser les outils informatiques
- Avoir une connexion internet

Général

En ligne

Tarif : à partir de 2500 €

Code RNCP : RNCP37715

Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Date d'échéance de l'enregistrement : 05-07-2028

Public

Personne souhaitant se former pour :

- un premier emploi
- une reconversion professionnelle
- une montée en compétence

CPF

France Travail

OPCO

1 à 10 fois

Délais & Inscription

Inscription toute l'année. Délais : 14 jours ouvrables.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur formasynergie.fr

[Contactez-nous](#)

Une formation en ligne & interactive

Vous disposerez d'un accès personnel à la plateforme d'apprentissage en ligne 24/7 depuis un ordinateur, tablette ou mobile.



Les contenus de cours : cours en ligne mis à jour régulièrement, vidéos et audios de cours consultables en ligne.



Les exercices d'évaluation : Exercices en ligne, quiz, évaluations en cours de formation

Les + de la formation



Référent de
formation dédié



Cours collectifs avec
un formateur expert



Inscription
toute l'année



Formation
certifiante

Zoom métier

Mission : Accompagnement et autonomie à domicile



Le titulaire du Titre professionnel Assistant de Vie aux Familles accompagne les personnes aidées dans les actes de la vie quotidienne et contribue à leur autonomie. Il ou elle veille à leur sécurité, entretient le logement et le linge, participe aux repas et assure un cadre de vie sain et adapté.

Grâce à son sens de l'écoute, il ou elle accompagne chaque personne dans son quotidien, préserve son autonomie et contribue à son bien-être à domicile.

Accessibilité

Les personnes en situation de handicap sont priées de nous consulter, pour évaluer ensemble un dispositif adapté.



CCP 1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

CCP 2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.
- Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.
- Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

CCP3 : Assurer le relai du parent dans la garde d'enfant l'enfant à domicile

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

MODALITÉS DE SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

TP - Assistant de Vie aux Familles

1. Certificateur et certification

- **Certificateur** : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION
- **Certification** : RNCP 441239 - TP - Assistant de Vie aux Familles

2. Modalités d'évaluation

- **Mise en situation professionnelle : 01 h 15 min**

Le candidat tire au sort un sujet. Le sujet comporte les informations nécessaires pour une première intervention au domicile d'une personne.

L'épreuve se déroule en trois temps :

- pendant 5 minutes, le candidat prend connaissance du sujet
- pendant 60 minutes, il assure l'intervention auprès de la personne
- pendant 10 minutes, il commente son intervention

La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du certificat « acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APS ASD) ou du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.

- **Entretien technique : 00 h 50 min**

L'entretien technique a lieu à l'issue de la mise en situation.

Il comporte deux parties :

- pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat sur les connaissances nécessaires pour adapter son intervention à la personne en situation de handicap
- pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat au sujet de l'intervention auprès de l'enfant et lui demande de réaliser un geste technique en lien avec la prise en charge d'un enfant en bas âge.

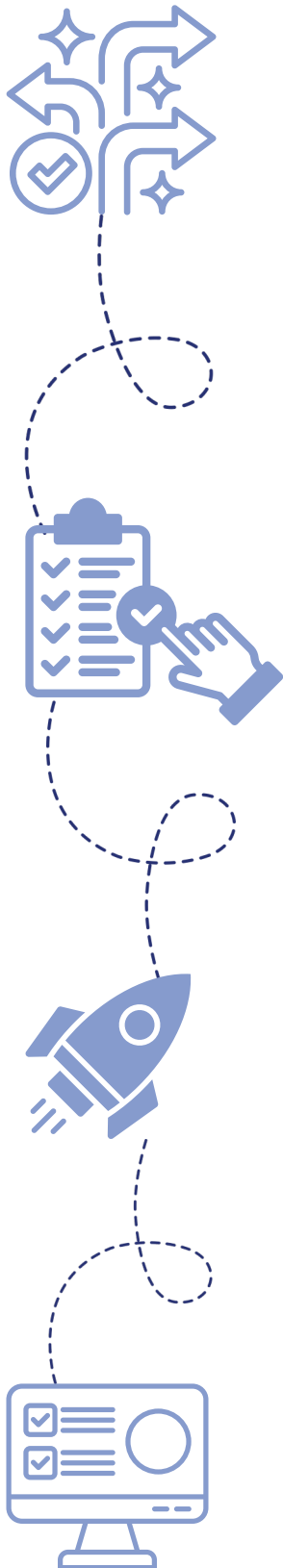
Le jury s'appuie sur un guide d'entretien.

La compétence « Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement » est validée par la présentation du certificat « acteur prévention secours du secteur de l'aide et du soin à domicile » (APS ASD) ou du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST) en cours de validité.

- **Entretien final : 00 h 15 min**

Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.

- **Durée totale de l'épreuve pour le candidat : 02 h 20 min**



Étape 1 : le choix de votre parcours

Un conseiller de formation vous contacte, et vous guide au mieux dans votre choix de parcours

C'est la première communication, soyez vous-même, il n'y a pas de limites à votre projet ! Faites part de toutes vos envies à votre conseiller et comptez sur lui pour vous trouver la formation qui vous convient et mener à bien votre projet.

Étape 2 : l'inscription

Vous avez choisi votre parcours, c'est l'heure de votre inscription

Votre conseiller vous accompagnera pas à pas tout au long du processus d'inscription et de financement pour vous faciliter la tâche !

Cela ne prend que quelques minutes et l'inscription est parfaitement sécurisée !

Étape 3 : le démarrage de la formation

Le début d'une belle aventure à vos côtés

Un rendez-vous découverte est mis en place avec votre coach attitré avant de commencer votre formation. Ce RDV vous permet de découvrir la plateforme ainsi que le déroulement de votre formation.

Étape 4 : votre bilan pédagogique

Félicitations ! Vous avez terminé votre parcours de formation.

Recevez l'attestation de compétences, faites le point avec votre coach et inscrivez-vous à la certification.

Vous êtes prêt à gravir les échelons !



CPF, prise en charge jusqu'à 100%

Si vous êtes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, vous pouvez mobiliser votre CPF pour financer votre formation dans la limite de vos droits.



Une financement simplifié.

Pour les financements avec vos fonds propres, vous pouvez bénéficier de facilités de paiement. Maîtrisez le coût de votre formation en la finançant en 1 à 10 fois.



France Travail, prise en charge jusqu'à 100%

Pour votre recherche d'emploi ou votre reconversion professionnelle, France Travail peut financer votre formation.

INCLUS DANS LES FORMULES

- Coaching individuel avec un coach dédié
- Cours collectifs avec un formateur expert
- Application disponible sur Store (téléphone, tablette...)
- Certification enregistrée chez France Compétences

Formule ADVF 9 mois

2500 €

- 3 rdv de coaching individuel + échanges sur demande
- 31 cours collectifs de 65min avec un formateur expert

Formule ADVF 12 mois

3500 €

- 3 rdv de coaching individuel + échanges sur demande
- 55 cours collectifs de 65min avec un formateur expert

Notre équipe est à votre écoute !

Nos formations peuvent bénéficier d'aides au financement. Notre équipe vous accompagne dans les démarches.

Orgaly.fr